



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE**  
-----

SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION GENERALE DE L ADMINISTRATION PENITENTIAIRE  
DIRECTION REGIONALE DE L ADMINISTRATION PENITENTIAIRE DE MENABE  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

## **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

N° 01/2025-MJ/SG/DGAP/DRAP MBE/PRMP/AOO

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 17/02/2025 publié dans "AO RAHA" en date du 19/02/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le GARDE DES SCEAUX, MINISTERE DE LA JUSTICE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Fourniture et Livraison de Produits Alimentaires repartis en 2 Lots à commande: Lot N° 01 Manioc Sec Lot N° 02 Maïs engraine, Riz Blanc, Huile Alimentaire, Lojy et Sel de Cuisine** ".  
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots , mais ne peut prétendre qu'à **un (1) Lot(s)** au maximum. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à commande.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :  
- Nom du Responsable : ANDRIANARISON Heriniaina Martial Freddy  
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics  
- Adresse : BUREAU DE LA DRAP MENABE MORONDAVA

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :  
- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)  
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)  
libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :  
- Soit en espèce  
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à Monsieur LA PRMP DE LA DRAP MENABE MORONDAVA au plus tard le 31/03/2025 à 08 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:  
- Lot 1: deux millions Ariary (Ar2 000 000.00)  
- Lot 2: deux millions deux cent mille Ariary (Ar2 200 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :  
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances  
- Soit par Garantie Bancaire  
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Madame LE TRESORIER GENERAL DE MORONDAVA



à ..... Le 26/02/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS